

Le Togo accueille la 5^{ème} réunion du Conseil Africain des Régulateurs

Lomé, le 25 avril 2018 – La capitale togolaise abrite du 25 au 27 juillet, la 5^{ème} réunion du Conseil Africain des Régulateurs (CAR).

Lors du sommet *Transform Africa* en 2013, sept Chefs d'États africains, sur l'impulsion du Président rwandais Paul Kagamé, ont lancé l'Alliance Smart Africa qui vise à transformer l'Afrique en un marché unique à travers les technologies numériques. Une année plus tard, l'initiative sera approuvée par l'ensemble des dirigeants africains lors du 22^{ème} Sommet de l'Union Africaine en 2014 à Addis-Abeba. Cette Alliance a essentiellement pour objectifs de :

- mettre les TIC au centre des programmes nationaux de développement socio-économique ;
- améliorer l'accessibilité des TIC aux populations, en particulier le haut débit Internet ;
- améliorer la responsabilisation, l'efficacité et l'ouverture à travers les TIC ;
- prioriser le secteur privé ;
- s'appuyer sur les TIC pour promouvoir le développement durable.

Dans son fonctionnement, l'initiative s'est dotée, le 9 mai 2017 à Kigali (Rwanda), en marge du Sommet *Transform Africa*, d'un organe technique regroupant les régulateurs de tous les pays membres, dénommé Conseil Africain des Régulateurs (CAR). Celui-ci est un organe continental à vocation consultative qui regroupe l'ensemble des Autorités ou Agences de Régulation du secteur des Télécommunications des pays africains, dont la mission est de stimuler la révolution technologique sur le continent et de créer un marché numérique commun. Cette instance est donc chargée des études et du suivi de la mise en œuvre des différents projets de l'initiative. Il se réunit chaque semestre dans un des 24 pays africains membres de l'Alliance.

Depuis sa création, le CAR a déjà tenu quatre réunions, respectivement à Kigali, le 9 mai 2017 et le 11 septembre 2017 ; à Conakry, les 14 et 15 décembre 2017 et à Libreville, les 28 et 29 mars 2018. Ainsi donc, au cours de cette 5^{ème} réunion de Lomé, le CAR va faire le point sur les différents projets de l'Alliance dont l'un des plus importants est la mise en œuvre du Free Roaming en Afrique de l'Ouest qui était d'ailleurs au centre des discussions de la 2^{ème} Réunion d'Évaluation du Free Roaming, du 23 au 24 juillet à Lomé.

Les travaux de cette énième réunion du CAR, organisés par l'Autorité de Réglementation des Secteurs de Postes et de Télécommunications du Togo (ART & P) en collaboration avec le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique et l'Alliance Smart Africa, ont été lancés par Mme Cina Lawson qui a relevé, dans son allocution de circonstance : « *L'objectif de parvenir à un marché numérique unique africain nous impose de franchir l'étape suivante dans le processus en assurant l'interconnexion entre les pays membres du Free roaming en Afrique de l'Ouest, les pays membres du corridor nord de l'Afrique de l'Est et ceux de l'Afrique Centrale afin de permettre à nos opérateurs de disposer d'un vaste marché* ».

Le marché numérique unique africain ; il en sera largement question dans les échanges puisque Mme le Ministre prendra activement part, le jeudi 26 juillet 2018, à 9h30, à un panel sur la Zone de libre-échange continentale (ZLEC), aux côtés de M. Lin Mombo, Président du CAR et Président de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) du Gabon et M. Jean Philibert Nsengimana, Conseiller Spécial de Smart Africa.

Contact presse : presse@numerique.gouv.tg

Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique. Depuis 2010, Cina LAWSON occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.